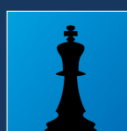




REPORTING ISR SEMESTRIEL

Echiquier Positive Impact Europe

Au 28 juin 2019



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

SOMMAIRE

1. SYNTHÈSE DE NOTRE DÉMARCHE ISR
2. BILAN DES RENCONTRES ISR DU SEMESTRE
3. PROFIL ESG & ODD D'ÉCHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE
4. COMPARAISON D'ÉCHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE AVEC SON UNIVERS DE DÉPART [WATCHLIST]
5. BILAN DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTES DU SEMESTRE
6. EMPREINTES CARBONE D'ÉCHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE
7. FOCUS ESG & ODD SUR UNE ENTREPRISE EN PORTEFEUILLE
8. CARACTÉRISTIQUES DE LA SICAV

ISR : Investissement Socialement Responsable
ESG : Environnement, Social et Gouvernance
ODD : Objectifs de Développement Durable de l'ONU

1. SYNTHÈSE DE NOTRE DÉMARCHE ISR

Depuis 2008, La Financière de l'Echiquier est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable développés sous l'égide des Nations Unies (UN PRI) et entend ainsi matérialiser son engagement en faveur d'une finance responsable.

La gestion dite de "stock-picking" de La Financière de l'Echiquier est une gestion de conviction qui s'appuie sur la connaissance approfondie des sociétés. Convaincus que l'analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) conduit à une meilleure évaluation des risques, nous avons décidé d'intégrer cette approche à l'analyse de l'ensemble des sociétés en portefeuille. En ce qui concerne Echiquier Positive Impact Europe, cette démarche est préalable et systématique à toute nouvelle entrée dans le portefeuille. Cette SICAV investit dans des entreprises qui se distinguent par la qualité de leur gouvernance, de leur politique sociale et environnementale et qui apportent des solutions aux enjeux de développement durable.

Echiquier Positive Impact Europe exclut l'investissement dans toute société qui contribue négativement à l'atteinte des objectifs de développement durable de l'ONU. Il s'agit d'après nous des entreprises réalisant plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans les secteurs du tabac, des jeux d'argent, de la pornographie, de l'alcool, de l'armement (au sens large), d'OGM, de la production d'énergies fossiles, ainsi que les pratiques médicales controversées. Cette SICAV exclut également, en ligne avec les conventions d'Ottawa (1997) et d'Oslo (2008), tout investissement direct, dans les sociétés qui fabriquent, vendent, stockent et transfèrent des bombes à sous-munitions et mines antipersonnel (pas de seuil minimum de chiffre d'affaires). De plus, sur une base normative, les sociétés coupables de la violation d'un ou de plusieurs des dix principes du Pacte Mondial de Nations Unies sont également exclues de la SICAV. La politique d'exclusion d'Echiquier Positive Impact Europe est selon nous compatible avec la Doctrine Sociale de l'Eglise.

Notre engagement ISR se traduit de la manière suivante :

- Une rencontre systématique avec les sociétés présentes dans le portefeuille.
- Une inclusion des critères ESG dans l'élaboration des cas d'investissement.
- L'exercice systématique des droits de vote pour toutes les sociétés présentes dans la SICAV.
- Une notation et un compte-rendu d'entretien intégrés dans notre base de données qui nous permet de réaliser un suivi des entreprises en portefeuille.
- Une évaluation des risques reflétée par la note ESG attribuée à chaque société. Cette notation est faite par l'équipe ISR de La Financière de l'Echiquier. Nous n'utilisons pas les notes des agences de notation extra-financière externes.
- Un engagement de toute l'équipe de gestion d'Echiquier Positive Impact Europe, qui participe activement à la conduite des entretiens ISR et à la notation des entreprises.
- La mise en œuvre de notre démarche de progrès qui vise à identifier avec les sociétés des axes d'amélioration, réalistes et mesurables et à les suivre dans le temps.
- **Taux de couverture :** L'univers de départ [Watchlist] de la SICAV Echiquier Positive Impact Europe étant l'ensemble des valeurs notées par l'équipe ISR de La Financière de l'Echiquier, la part des valeurs ayant une note ESG est donc de **100%**. Dans le cas d'Echiquier Positive Impact Europe, l'univers de départ [Watchlist] est donc identique à l'univers noté [Watchlist Notée].
- **Taux de sélectivité :** Au 28 juin 2019, **49%** des valeurs de l'univers de départ [Watchlist] d'Echiquier Positive Impact Europe ont une note ESG inférieure à la note exigée pour intégrer la

SICAV (**6,5/10**), ou sont présentes dans les secteurs exclus (voir ci-dessus), et se voient donc exclues de l'univers investissable [Watchlist Investissable] d'Echiquier Positive Impact Europe.

Fort de son expertise en matière d'évaluation de la gouvernance des sociétés présentes en portefeuille, La Financière de l'Echiquier a formalisé il y a plusieurs années, une grille d'analyse ESG. Notre évaluation des entreprises donne lieu à l'octroi d'une note ESG sur 10.

Elle repose sur les critères d'analyse suivants :

- **Gouvernance** : Qualité de l'équipe dirigeante, légitimité du directeur général dans le métier et capacité managériale, indépendance des administrateurs, complémentarité des fonctions, indépendance des comités, séparation des fonctions de président et de directeur général, respect de l'actionnaire minoritaire, transparence et disponibilité de la communication financière et qualité du contrôle des risques.
- **Environnement** : mise en place d'un système de management environnemental, conformité aux réglementations actuelles et futures, gestion par objectifs précis et datés dans le temps, certification des sites, écoconception des produits et réalisation d'analyses de cycle de vie des produits, résultats présentés sur longue durée et tendances d'évolution, politique de contrôle des fournisseurs et impact des produits.
- **Social** : politique de fidélisation des employés et gestion des carrières, politique de formation, qualité du dialogue social, santé et sécurité au travail, suivi en cas de restructuration, contrôle des fournisseurs, respect des droits humains et impact des produits.

En matière de respect des droits humains, l'indicateur retenu est l'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies (UN Global Compact) dont 2 des 10 principes concernent directement l'engagement à respecter les Droits de l'Homme.

- **Controverses ESG** : Depuis 2017, notre méthodologie d'analyse ESG intègre un malus controversé au sein du calcul de la note ESG. Celui-ci vient impacter directement la note ESG sur 10 d'un maximum de moins 2 points (granularité du malus de 0,5). La formalisation de cet aspect nous permet de sanctionner plus directement les entreprises qui méritent selon nous de voir leur note ESG réduite suite à une ou plusieurs controverses significatives. Préalablement, ces controverses étaient reflétées dans les notes environnementales, sociales ou de gouvernance selon la nature de la controverse concernée.

Le détail de la méthodologie d'évaluation et les pondérations de chaque critère sont détaillées ci-dessous.

Plus de détails disponibles dans notre Code de Transparence à cette adresse dans la rubrique « Documents à télécharger » : <http://www.lfde.com/les-fonds/echiquier-positive-impact/>

NOTE ESG GLOBALE	INDUSTRIE	SERVICE
• NOTE GOUVERNANCE	62,5%	62,5%
Compétence de l'équipe dirigeante	50%	50%
Contre-pouvoirs	17%	17%
Respect des actionnaires minoritaires	16%	16%
Evaluation risques extra-financiers	17%	17%
NOTE RESPONSABILITÉ	37,5%	37,5%
• NOTE ENVIRONNEMENT	50%	34%
Politique & actions	33%	33%
Résultats	33%	33%
Fournisseurs	17%	17%
Impact environnemental des produits	17%	17%
• NOTE SOCIAL	50%	66%
Fidélisation & progression	34%	34%
Protection	33%	33%
Fournisseurs	11%	11%
Impact social des produits	11%	11%
Relations avec la société civile	11%	11%
NOTE DE CONTROVERSE	max. - 20%	max. - 20%

De plus, pour intégrer le portefeuille d'Echiquier Positive Impact Europe, une entreprise doit apporter des solutions à un ou plusieurs enjeux de développement durable. Pour identifier ces enjeux, nous avons adopté la grille de lecture des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU. Dans ce cadre, nous avons mis en place un filtre nous permettant de ne retenir dans notre univers investissable que des entreprises ayant une contribution positive à ces objectifs. Afin de les identifier, nous avons mis en place un « Score Impact » sur 100 points.

Celui-ci est composé de la façon suivante :

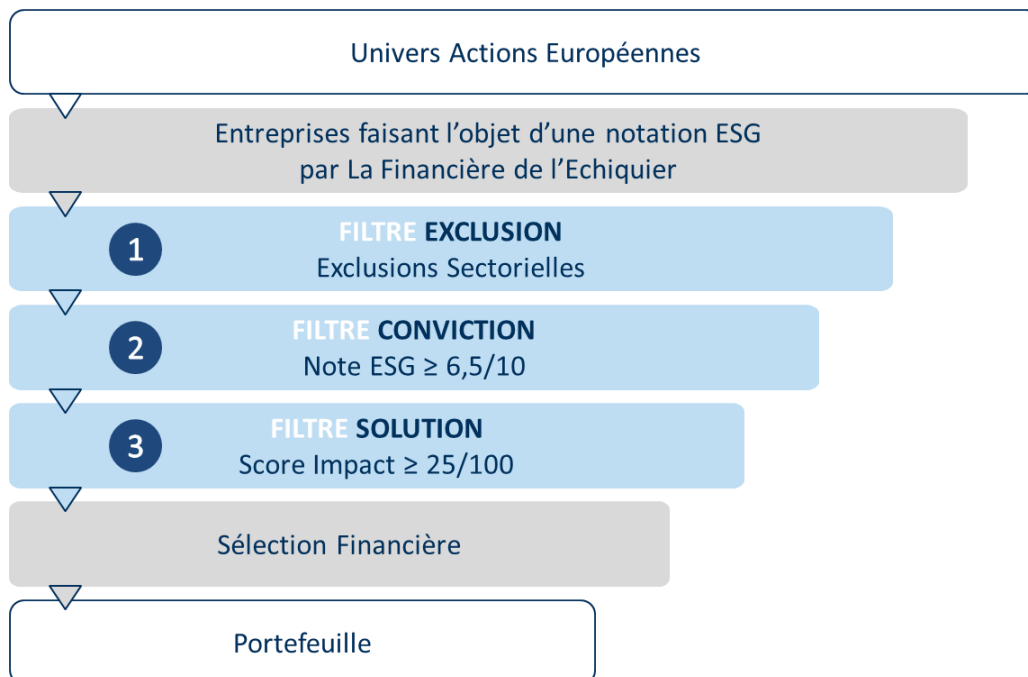
- **« Score Solutions » sur 50 points :** Ce score mesure le pourcentage du chiffre d'affaires que l'entreprise réalise en réponse à un ou plusieurs des neuf ODD sélectionnés par l'équipe ISR. Ces neuf ODD ont été sélectionnés, parmi les dix-sept identifiés par l'ONU, pour leur orientation business forte. Il s'agit des ODD suivants :
 - ODD 3 : Bonne santé et bien-être.
 - ODD 4 : Education de qualité.
 - ODD 6 : Eau propre et assainissement.
 - ODD 7 : Energie propre et d'un coût abordable.
 - ODD 8 : Travail décent et croissance économique.
 - ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure.
 - ODD 11 : Villes et communautés durables.
 - ODD 12 : Consommation et production responsables.
 - ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces.

Le détail de cette grille de lecture est le fruit de notre propre interprétation et d'un travail en interne basé sur les guidelines précises de l'ONU ainsi que sur un dialogue avec nos parties prenantes et l'écosystème des ODD. Un seuil minimum de 10% de chiffre d'affaires, contribuant à un ou plusieurs des neuf ODD décrit ci-dessus, est nécessaire afin d'intégrer le portefeuille. Le calcul du « Score Solutions » se base sur l'équivalence : 10% de chiffre d'affaires = 5 points.

- **« Score Initiatives » sur 50 points :** Ce score mesure la contribution d'une entreprise donnée aux dix-sept ODD de l'ONU en lien avec les diverses actions et initiatives qu'elle peut mettre en place sur les aspects environnementaux, sociaux et sociétaux. L'équipe ISR a établi pour chacun des dix-sept ODD, une ou plusieurs initiatives significatives pouvant être mise en œuvre par l'entreprise de façon intentionnelle afin d'y contribuer. Le nombre de points attribués à chacune de ces initiatives dépend de son impact et du niveau d'engagement mis en œuvre par l'entreprise pour y parvenir. La somme de toutes les initiatives menées par l'entreprise sur les dix-sept ODD permet de déterminer son « Score Initiatives ».

L'agrégation de ces deux scores nous permet *in fine* de déterminer le « Score Impact » de chaque émetteur.

En résumé, le schéma ci-dessous détaille les différentes étapes du processus d'investissement d'Echiquier Positive Impact Europe :



Nos analyses s'appuient sur de multiples sources :

- **La rencontre systématique avec le management** et la réalisation d'un entretien de suivi tous les 2 ans
- **La lecture de la documentation publique** en amont de chaque entretien (rapports annuels, rapports de développement durable, etc.)
- **La consultation de rapports de brokers ou d'ONG** sur une thématique ESG précise
- **La revue d'articles parus dans la presse**
- **Des visites de sites et rencontres de responsables terrain** variés (directeur des ressources humaines, directeur qualité, directeur de l'environnement, responsable juridique...)
- **L'abonnement à des réseaux d'experts** (Gerson Lehrman Group et Third Bridge) pour approfondir nos connaissances sur des enjeux spécifiques
- **L'abonnement à la recherche OFG sur le thème de la gouvernance**, qui nous apporte un éclairage complémentaire sur la qualité des conseils d'administration des sociétés dans lesquelles nous sommes investis
- **L'abonnement à Capital IQ** afin d'accéder, entre autres, à des informations sur la gouvernance des entreprises
- **La plateforme de données environnementales du Carbon Disclosure Project (CDP)**
- **La base de données UN Global Compact**
- **L'abonnement à la plateforme Eboard de Trucost** pour la réalisation des empreintes carbone
- **L'abonnement à la recherche ESG de MSCI ESG Research** pour le suivi des controverses

Notre politique de vote aux assemblées générales :

La Financière de l'Echiquier publie sa politique de vote ainsi que son rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sur son site <http://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/>. La dernière mise à jour de notre politique de vote date de janvier 2019.

En synthèse, La Financière de l'Échiquier vote systématiquement aux assemblées générales pour toutes les sociétés détenues dans la SICAV Echiquier Positive Impact Europe. Les gérants sont informés par une procédure interne de l'ensemble des résolutions proposées en assemblée générale sur toutes les sociétés détenues dans leurs fonds.

2. BILAN DES RENCONTRES ISR DU SEMESTRE

Entretiens, visites de sites et notation des sociétés de l'univers de départ [Watchlist] au cours du semestre :

	En portefeuille au 28/06/2019	Note ESG	Evolution de la note
ASML	X	8,1	↑
GRIFOLS	-	6,3	↓
KINGSPAN	X	6,5	Première Notation
LEGRAND	X	7,7	↓
MICHELIN	X	7,2	↓
NEOEN	X	6,7	↑
NESTLE	-	7,0	↑
PHILIPS	-	7,7	Première Notation
SAP	X	8,1	↓
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	X	7,6	=
SIEMENS HEALTHINEERS	-	5,8	Première Notation
TECAN	X	7,1	↓
VAISALA	-	7,3	Première Notation

Source : La Financière de l'Echiquier – Données au 28/06/2019

3. PROFIL ESG & ODD D'ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE

	Portefeuille au 28/06/2019
Nombre de valeurs	36
Pourcentage de valeurs notées en ESG	100%

	Note Moyenne au 28/06/2019	Note Moyenne au 29/06/2018
Gouvernance	7,4/10	7,5/10
dont Compétence de l'Equipe Dirigeante	7,6/10	8,0/10
Environnement	7,4/10	7,5/10
Social	7,4/10	7,3/10
Note ESG	7,3/10	7,4/10
Note ESG Pondérée	7,4/10	7,5/10

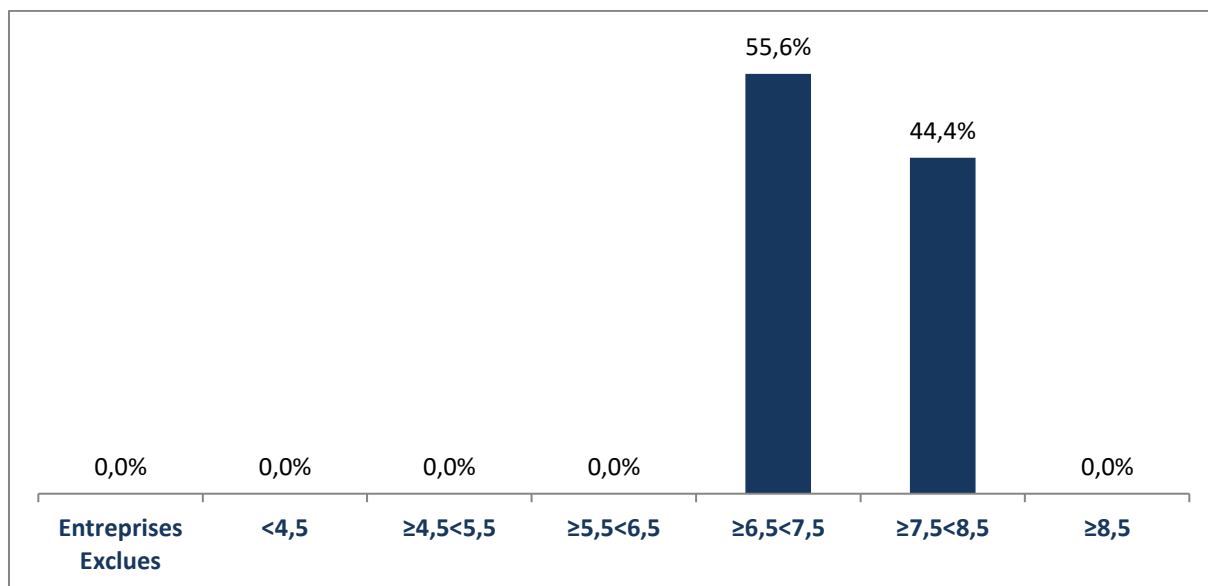
	Note Moyenne au 28/06/2019
Score Solutions	37/50
soit : Chiffre d'affaires ODD*	74%
Score Initiatives	28/50
Score Impact	65/100

* Pourcentage du chiffre d'affaires des entreprises en portefeuille répondant à un ou plusieurs Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD).

Source : La Financière de l'Echiquier

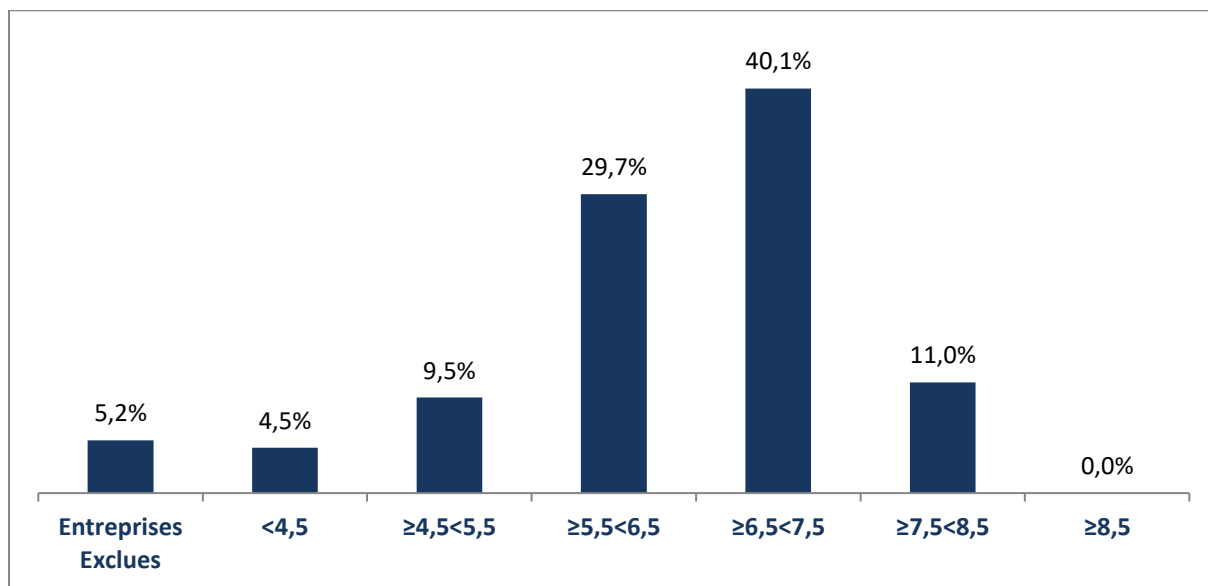
4. COMPARAISON D'ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE AVEC SON UNIVERS DE DEPART [WATCHLIST]

Répartition des notes ESG du portefeuille d'Echiquier Positive Impact Europe (% exprimés en nombre d'émetteurs) :



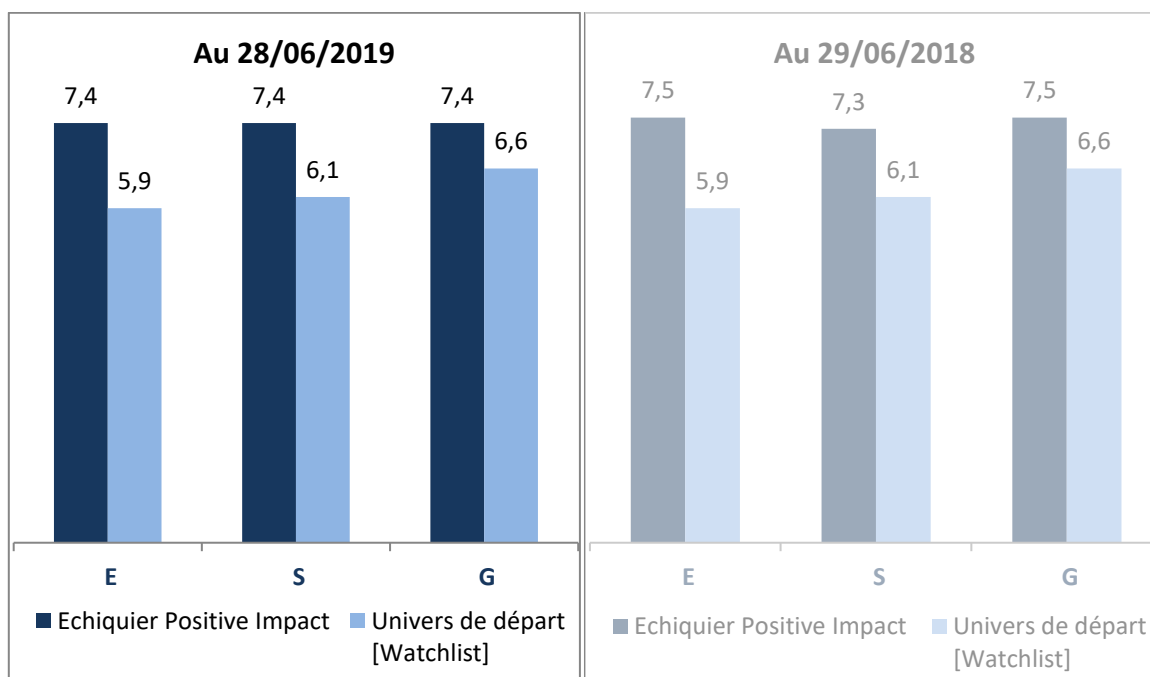
Source : La Financière de l'Echiquier – Données au 28/06/2019

Répartition des notes ESG de l'univers de départ [Watchlist] d'Echiquier Positive Impact Europe (% exprimés en nombre d'émetteurs) :



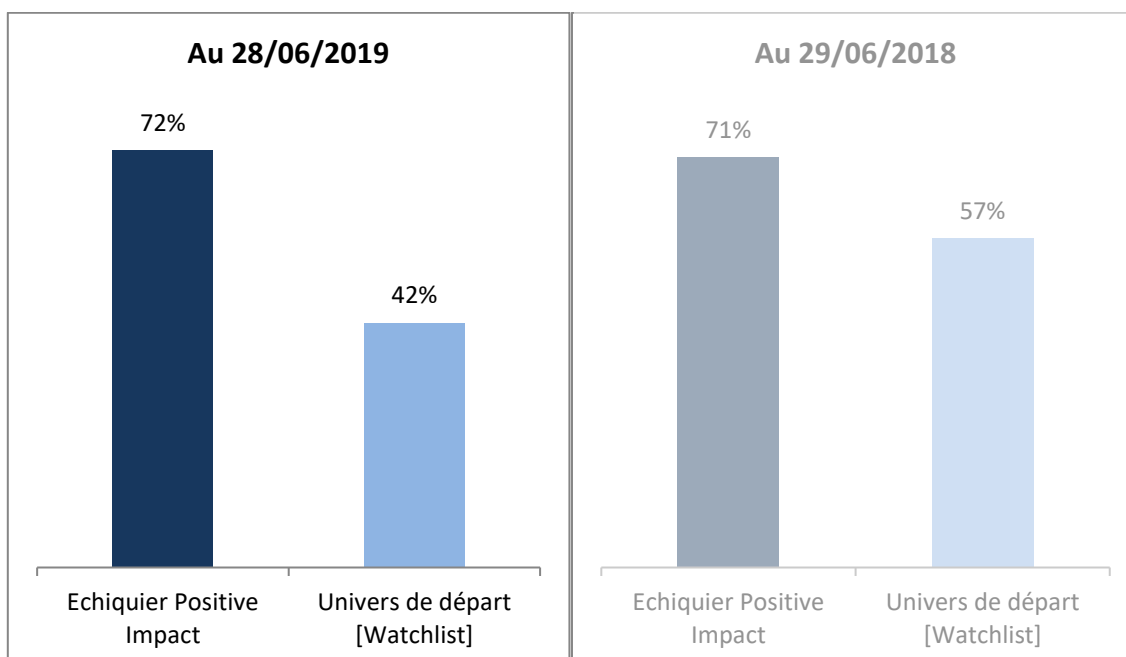
Source : La Financière de l'Echiquier – Données au 28/06/2019

Comparaison des notes moyennes Environnementale, Sociale et de Gouvernance d'Echiquier Positive Impact Europe avec celles de son univers de départ [Watchlist] :



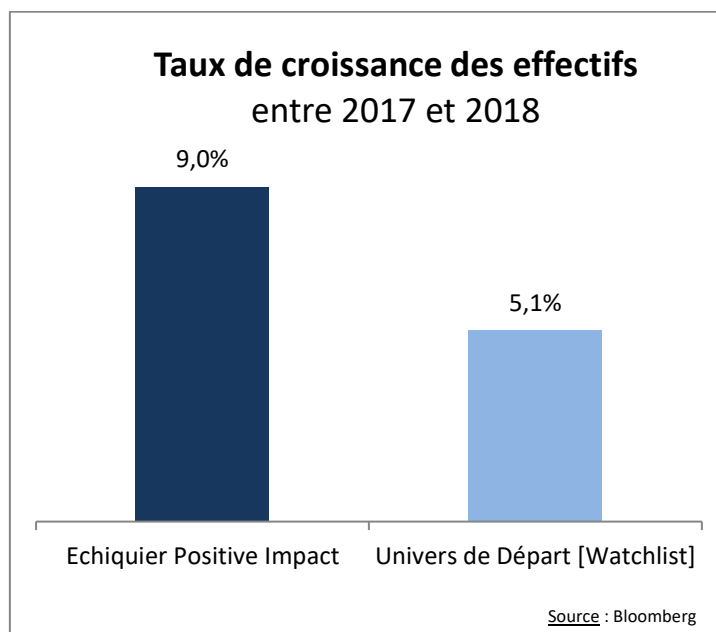
Source : La Financière de l'Echiquier

Comparaison d'Echiquier Positive Impact Europe avec son univers de départ [Watchlist] en matière de respect des droits humains au travers du pourcentage de signataires du Pacte Mondial des Nations Unis (% exprimés en nombre d'émetteurs) :



Source : La Financière de l'Echiquier, UN Global Compact Participant Search

Comparaison d'Echiquier Positive Impact Europe avec son univers de départ [Watchlist] en matière de croissance des effectifs :

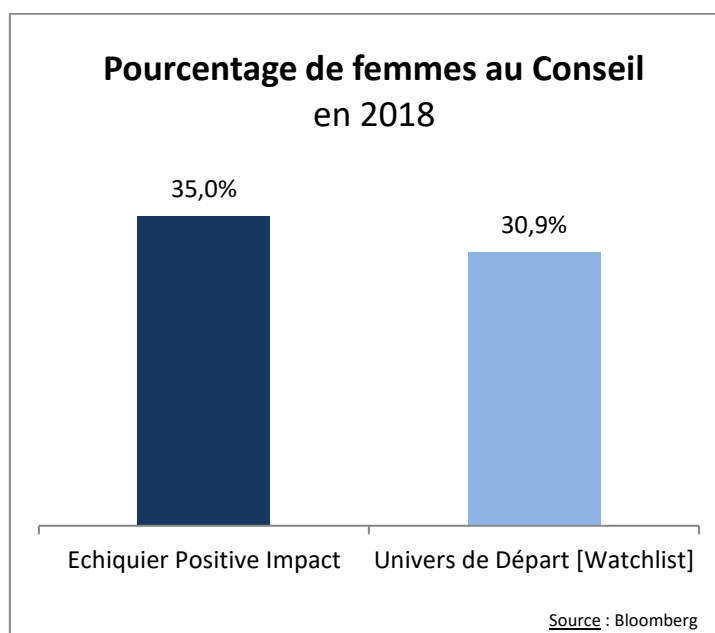


Entre les exercices 2017 et 2018, les entreprises au sein du portefeuille d'Echiquier Positive Impact Europe ont vu leur effectif augmenter en moyenne de **9,0%** contre **5,1%** pour les entreprises de l'univers de départ [Watchlist].

Note méthodologique :

- Données et Périmètre :
 - Nous avons mesuré l'évolution des effectifs entre les deux derniers exercices comptables (2017 et 2018) à l'aide de Bloomberg.
 - Les données utilisées sont uniquement celles publiées par les entreprises et disponibles sur Bloomberg, à jour au 28/06/2019. Elles couvrent l'intégralité des effectifs (y compris les variations de périmètre : acquisitions, cessions...) des entreprises.
 - Conformément au référentiel du label, les indicateurs ne portent que sur une année (pas de comparaison possible de l'évolution sur les trois dernières années) car il s'agit de la première campagne de publication de cet indicateur pour le fonds.
- Méthode de calcul : La méthode de calcul de croissance des effectifs utilisée est la suivante :
$$\left[\frac{\text{Nombre d'employés année } N}{\text{Nombre d'employés année } N-1} \right] / \text{Nombre d'employés année } N-1$$
- Couverture : Sur cet indicateur, le pourcentage de couverture par Bloomberg du portefeuille d'Echiquier Positive Impact Europe est de **94,4%** et celui de l'univers de départ [Watchlist] est de **91,3%**.
- Nous n'avons rencontré aucune difficulté dans la mesure de cet impact.

Comparaisons d'Echiquier Positive Impact Europe avec son univers de départ [Watchlist] en matière de féminisation du Conseil :



En 2018, les entreprises présentes dans le portefeuille d'Echiquier Positive Impact Europe avaient en moyenne **35,0%** de femmes au sein de leur Conseil et celles de l'univers de départ [Watchlist] **30,9%**.

Note méthodologique :

- Données et Périmètre :
 - Nous avons mesuré le pourcentage de femmes au sein des conseils d'administration ou de surveillance au cours de l'année 2018 à l'aide de Bloomberg.
 - Les données utilisées sont uniquement celles publiées par les entreprises et disponibles sur Bloomberg, à jour au 28/06/2019.
 - Le périmètre choisi est celui de l'ensemble des membres des conseils d'administration ou de surveillance, sans tenir compte des censeurs.
 - Conformément au référentiel du label, les indicateurs ne portent que sur une année (pas de comparaison possible de l'évolution sur les trois dernières années) car il s'agit de la première campagne de publication de cet indicateur pour le fonds.
- Méthode de calcul : La méthode de calcul utilisée est la suivante :
(Nombre de femmes au Conseil / Nombre total de membres du Conseil)
- Couverture : Sur cet indicateur, le pourcentage de couverture par Bloomberg du portefeuille d'Echiquier Positive Impact Europe est de **100%** et celui de l'univers départ [Watchlist] est de **66,8%**.
- Nous n'avons rencontré aucune difficulté dans la mesure de cet impact excepté le faible taux de couverture de l'univers départ [Watchlist] sur cet indicateur par Bloomberg.

Veillez-noter que d'autres mesures d'impact (au 31 décembre 2018) sont également présentées dans le premier rapport d'impact d'Echiquier Positive Impact Europe disponible sur le site internet : <http://www.lfde.com/les-fonds/echiquier-positive-impact/>

5. BILAN DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTES DU SEMESTRE

Au cours du semestre, nous avons voté à **100%** des assemblées générales pour les valeurs détenues en portefeuille, conformément à notre politique de vote mise à jour en janvier 2019 et disponible sur notre site internet : <http://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/>

Nous avons ainsi voté à **36** assemblées générales. La part de votes Contre et Abstention s'est élevée à **14,2%** sur ce semestre.

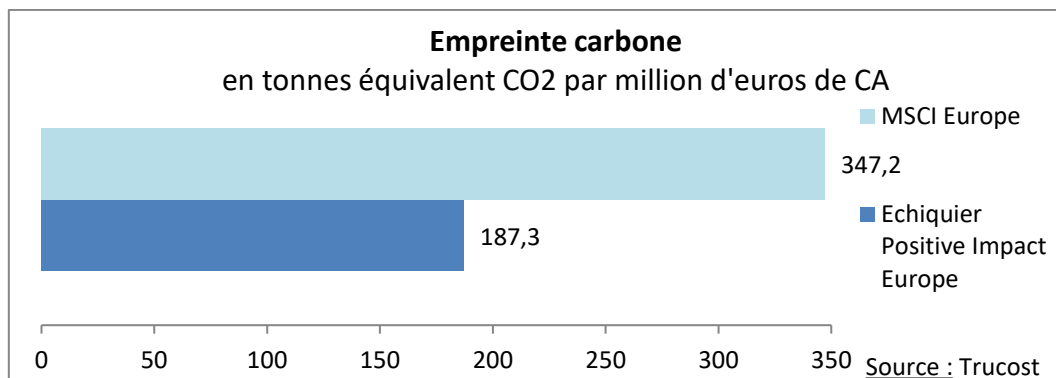
6. EMPREINTES CARBONE D'ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE

Nous utilisons l'outil Eboard fourni par la société Trucost pour l'élaboration des empreintes carbone. Nous avons retenu ce prestataire pour l'étendue de son univers d'analyse, qui permet d'obtenir des taux de couverture assez élevés et renforce la pertinence des informations obtenues. Le portefeuille d'Echiquier Positive Impact Europe est ainsi couvert à hauteur de **96,4%**.

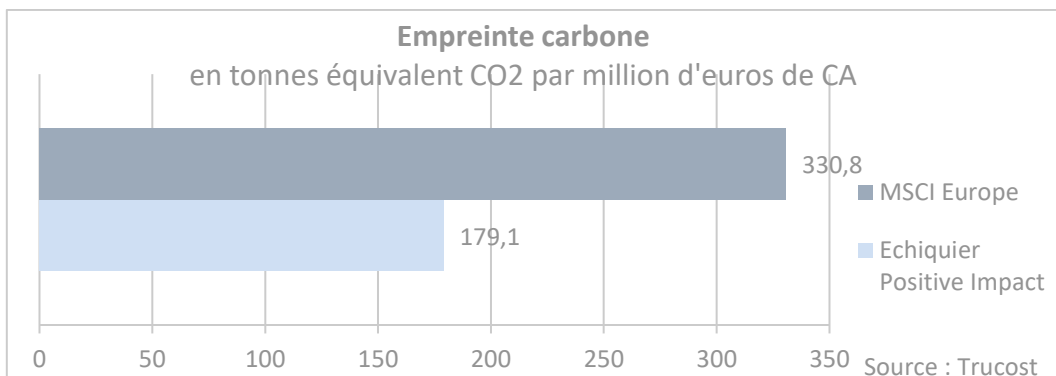
L'empreinte carbone permet de quantifier les gaz à effet de serre « embarqués » dans les portefeuilles exprimés en tonnes d'équivalent CO2 (t eq CO2). La comparaison des émissions de gaz à effet de serre de chaque entreprise relativement à son chiffre d'affaires donne une mesure de l'intensité carbone permettant de comparer les entreprises entre elles, quelle que soit leur taille. La méthodologie développée par Trucost comptabilise les émissions directes (scope 1) et indirectes (fournisseurs de premier rang). Les émissions directes sont celles générées par l'activité de l'entreprise (y compris les flottes de véhicules d'entreprise), ses activités de production et les déchets qui en résultent. Les émissions indirectes (fournisseurs de premier rang) incluent notamment les émissions attachées à l'électricité achetée, aux voyages d'affaires, au transport et à la logistique. La contribution de chaque position à l'empreinte carbone du portefeuille est calculée sur la base du pourcentage du capital détenu. L'empreinte carbone de la SICAV est la somme de ces contributions, normalisée par le chiffre d'affaires détenu. Nous avons retenu cet indicateur car il s'agit d'une métrique « mature », communément admise pour appréhender le risque de transition (exposition des portefeuilles au risque d'une généralisation à l'échelle mondiale d'un prix élevé du CO2).

(1) Empreinte carbone en tonnes équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires :

La SICAV Echiquier Positive Impact Europe est **1,9 fois moins** carbonée que son indice de référence par la méthode du chiffre d'affaires.



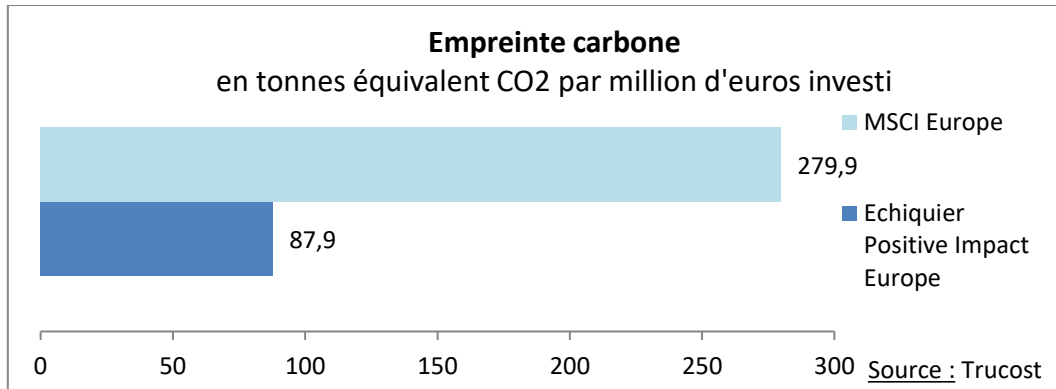
Données au 28/06/2019



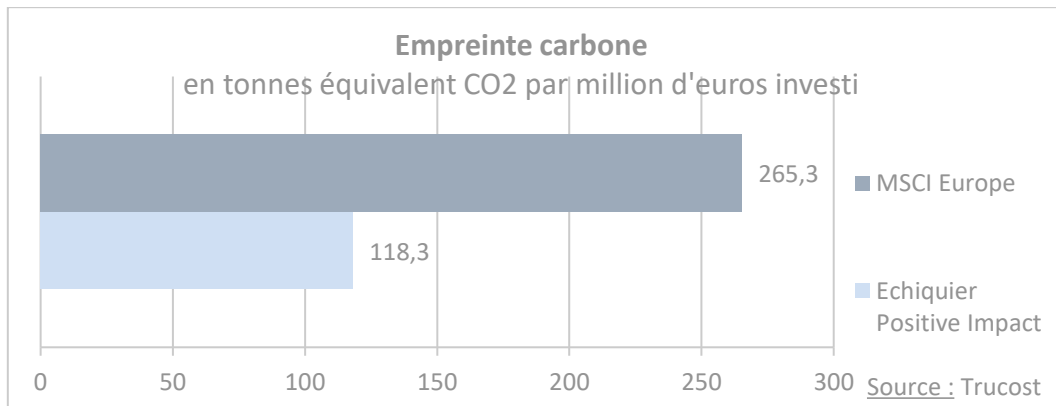
Données au 29/06/2018

(2) Empreinte carbone en tonnes équivalent CO2 par million d'euros investi:

La SICAV Echiquier Positive Impact Europe est **3,2 fois moins** carboné que son indice de référence lorsque l'empreinte est mesurée par million d'euros investi dans la SICAV.



Données au 28/06/2019



Données au 29/06/2018

7. FOCUS ESG & ODD SUR UNE ENTREPRISE EN PORTEFEUILLE

Legrand

Nous avons une nouvelle fois rencontré Legrand dont le positionnement ESG est toujours bon. Des changements majeurs sont toutefois intervenus dans la gouvernance depuis notre dernière analyse. Les fonctions de Président et Directeur Général ont été séparées. Ayant fait toute sa carrière dans le groupe dont le poste de directeur de la stratégie et du M&A, Benoit Coquart (Directeur Général) apparaît comme un candidat légitime. Quelques changements ont également été opérés au sein du conseil d'administration avec la sortie d'un administrateur chinois et l'entrée d'un américain. Cette décision fait sens puisque les Etats-Unis sont devenus le 1er marché du groupe. Le groupe peut toutefois continuer son amélioration dans la structure du conseil d'administration : majorité de français, beaucoup de Directeurs Généraux (ou ex-DG) et toujours pas de compétences métiers directes en dehors des 2 ex-exécutifs.

Dans le même temps, Legrand a lancé sa 4ème feuille de route RSE (2019-2021) assortie des 3 objectifs 2030 alignés avec les ODD : générer à cette date 80% du Chiffre d'affaires avec des produits durables, réduire en valeur absolue les émissions de CO2 liées aux opérations du groupe de 30% et atteindre la parité homme/femme dans les effectifs (au moins 1/3 des postes de top management occupés par des femmes). Fort de sa grande maturité sur l'ensemble des sujets les plus matériels, avec en point d'orgue l'adhésion aux Science Based Targets, la nouvelle feuille de route est dans la continuité de la précédente avec en complément la prise en compte de sujets plus "secondaires" (émissions de composés organiques volatils...).

Kingspan

Au cours du semestre, Kingspan est entré dans le portefeuille de la SICAV Echiquier Positive Impact Europe. Kingspan est le spécialiste de l'isolation pour le bâtiment. Il s'agit d'une entreprise familiale irlandaise fondée dans les années 1970 et aujourd'hui dirigée par le fils du fondateur. Ce dernier occupe quant à lui la présidence du conseil d'administration (non exécutif).

La gouvernance est le reflet d'une société familiale en expansion rapide. Gene Murtagh, actuel Directeur Général est entré dans le groupe en 1993, il nous semble très capable et légitime. Il a notamment contribué à l'accélération de l'internationalisation du groupe en dehors des frontières européennes. Son schéma de rémunération est globalement aligné avec nos intérêts et gagnerait à être plus transparent sur les critères d'attribution de la partie variable. Le comité exécutif est vaste (13 personnes sur le papier mais équipe réduite pour les prises de décisions), fruit des opérations de M&A mais n'alourdit pas du tout la gestion du groupe au quotidien. Nous voyons toutefois la faiblesse des contre-pouvoirs comme un axe de progrès : manque d'indépendance du board (12 personnes, 1/3 d'indépendants) notamment lié à la présence du fondateur / ancien Directeur Général et toujours actionnaire du groupe à hauteur de 15%. Nous analysons positivement le principal objectif environnemental de Kingspan de devenir "Net Zero" énergie fossile d'ici 2020 (via économies d'énergies et génération et achat d'énergie renouvelable). Le vrai point fort de Kingspan vient de l'impact positif de ses produits permettant de réduire les coûts énergétiques des bâtiments et les temps de construction. Compte tenu de sa croissance rapide, la communication autour des enjeux ESG n'est pas encore optimale et mériterait davantage de transparence.

8. CARACTERISTIQUES DE LA SICAV

Société de gestion :	La Financière de l'Echiquier
Classification :	Actions des pays de l'Union Européenne
Forme juridique :	SICAV de droit français
Périodicité :	Quotidienne
Devise de cotation :	Euro
Indice de référence :	MSCI Europe NR
Niveau de risque :	5 sur une échelle de 1 à 7
Horizon de placement :	Supérieur à 5 ans
Dépositaire - Valorisateur :	BPSS - SGSS
Enveloppe fiscale :	Eligible au PEA
Cut-off souscriptions/rachats :	12h00
Livraison :	J+2

Catégorie d'actions	Caractéristiques				
	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant minimum de souscription
Echiquier Positive Impact Europe A	FR0010863688	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes réalisées : Capitalisation	Euro	Tous souscripteurs	Néant
Echiquier Positive Impact Europe AP	FR0013348190	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes réalisées : Capitalisation	Euro	Tous souscripteurs	Néant
Echiquier Positive Impact Europe G	FR0013299294	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes réalisées : Capitalisation	Euro	Réservée à la commercialisation par des intermédiaires financiers ⁽¹⁾	Néant
Echiquier Positive Impact Europe I	FR0013286911	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes réalisées : Capitalisation	Euro	Réservée aux investisseurs institutionnels	1 ^{ère} souscription : 1 000 000 euros minimum ⁽²⁾
Echiquier Positive Impact Europe J	FR0013392438	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes réalisées : Capitalisation	Euro	Réservée aux investisseurs institutionnels	1 ^{ère} souscription : 1 000 000 euros minimum ⁽²⁾

- (1) La souscription de cette action est réservée aux investisseurs souscrivant via des intermédiaires fournissant un service de Conseil Indépendant ou de gestion sous mandat (dont la société de gestion dans la limite de l'offre Echiquier Club Sélection) ou des distributeurs qui :
- sont soumis à des législations nationales interdisant toutes rétrocessions aux distributeurs (par exemple Grande Bretagne et Pays-Bas) ou
 - fournissent un service d'investissement au sens de la réglementation européenne MIF 2 et pour lequel ils sont rémunérés exclusivement par leurs clients
- (2) A l'exception de la société de gestion qui peut souscrire une unique action pour son compte propre.

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux barème
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	valeur liquidative × nombre d'actions	3% maximum A l'exception de la part Echiquier Positive Impact Europe AP : 1% maximum
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	Néant	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	valeur liquidative × nombre d'actions	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	Néant	Néant

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux barème	
1	Frais de gestion financière	Actif net	Action Echiquier Positive Impact Europe	1,80% TTC maximum
			Action Echiquier Positive Impact AP	2.392% TTC maximum
	Frais administratifs externes à la société de gestion		Action Echiquier Positive Impact Europe I	1% TTC maximum
	Action Echiquier Positive Impact Europe G		1,20% TTC maximum	
			Action Echiquier Positive Impact Europe J	0,75% TTC maximum
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)	
3	Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	
4	Commission de surperformance	Actif net	Action Echiquier Positive Impact Europe A	Néant
			Action Echiquier Positive Impact Europe AP	Néant
			Action Echiquier Positive Impact Europe G	Néant
			Actions Echiquier Positive Impact Europe I	Néant
			Actions Echiquier Positive Impact Europe J	15% sur la différence positive entre la performance du fonds (nette de frais de gestion fixes) et la performance de l'indice MSCI EUROPE NR.

(*) La SICAV peut investir jusqu'à 10% de son actif dans d'autres OPC dont les frais de gestion maximum seront de 2.392%. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la société de gestion.

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées à la SICAV.

Echiquier Positive Impact Europe est une SICAV de partage. Le tiers des frais de gestion – dans la limite de 0.60% - est reversé à la Fondation Financière de l'Echiquier sous l'égide de la Fondation de France. Le don réalisé au profit de cette fondation peut offrir à la société de gestion un droit à une exonération fiscale.

Ce document ne présente pas de caractère contractuel. Il ne peut être remis à des tiers qu'avec l'accord préalable de Financière de l'Echiquier. Les informations sont fournies à partir des meilleures sources en notre possession et ne sont pas constitutives d'un conseil en investissement. Les valeurs citées sont données à titre d'exemple. Ni leur présence dans les portefeuilles gérés, ni leur performance ne sont garanties.

Echiquier Positive Impact Europe est une SICAV de partage. Le tiers des frais de gestion est reversé à la Fondation Financière de l'Echiquier sous l'égide de la Fondation de France. Le don réalisé au profit de cette fondation peut offrir à la société de gestion un droit à une exonération fiscale.

La SICAV est majoritairement investie en actions et présente un risque de perte en capital. Si les valeurs auxquelles la SICAV est exposée baissent, la valeur liquidative de la SICAV pourra baisser. La gestion est discrétionnaire : il existe un risque que la SICAV ne soit pas investie à tout moment sur les valeurs les plus performantes.

Pour plus d'informations sur la SICAV présentée, les caractéristiques, les frais et les risques nous vous invitons à vous référer au prospectus disponible sur www.lfde.com. Les frais courants sont mis à jour annuellement et disponibles dans le DICI de la SICAV.



LA FINANCIERE DE L'ECHIQUEUR

LA FINANCIERE DE L'ECHIQUEUR – MAISON D'EPARGNE DEPUIS 1991
53, AVENUE D'IENA – 75 116 PARIS – TEL : 01.47.23.90.90 – FAX : 01.47.23.91.91 – www.lfde.com
S.A. AU CAPITAL DE 10 000 000 € - SIREN 352 045 454 – R.C.S PARIS
SOCIETE DE GESTION AGREE PAR L'AMF SOUS LE NUMERO 91 004